



Institut national des sciences de l'Univers

# Appel d'offres 2018

## Programme National de Cosmologie et Galaxies « PNCG »

### Dates limites :

Entrée des demandes dans Dialog/rubrique « dotation sur projet » : **12 septembre 2017 – 17 h**

Soumission (formulaire en ligne à remplir accompagné du dossier scientifique : **21 septembre 2017 -**

**12 h, délai de rigueur - (*aucune demande n'est à envoyer par mail*)**

Le PNCG lance un appel d'offres (AO) pour les opérations relevant de la Cosmologie et la physique des Galaxies à mener sur l'année 2017. Les demandes doivent être renseignées dans Dialog (Titre, Montant, Résumé) avant le 12 septembre 2017 à 17h. Les propositions complètes de projets scientifiques sont à présenter au moyen d'un formulaire électronique disponible à l'adresse <https://sigap.cnrs.fr> avant le **21 septembre 2017 - 12 h**. Nous vous encourageons à renseigner le formulaire en ligne bien avant la date limite.

### Attention pour cet AO 2018 :

- Un nouveau portail web de saisie des demandes est mis en place : <https://sigap.cnrs.fr>. Ce portail recense tous les appels à projets en cours au CNRS et vous devrez y candidater à l'AO 2018 de l'INSU-AA. Pour y accéder, vous pouvez utiliser soit l'identifiant et le mot de passe que vous aurez créés sur le site, soit la plateforme d'authentification "Fédération d'identité Renater", puis CNRS et saisir enfin votre compte JANUS.
- Plusieurs champs devront alors être renseignés : *Description du projet, Mots clés, Pièces jointes* (votre dossier scientifique, un devis si petit matériel...), *Participants au projet, Type de demandes* (bien choisir le PNCG comme Programme National de référence pour votre demande ; en cas de soumission à plusieurs programmes, sélectionner tous les programmes concernés par le projet), *Budget et Champs supplémentaires*. Une fois votre demande complète, n'oubliez pas de la transmettre pour qu'elle soit prise en compte !
- Pour les demandes de soutien DT, il convient de sélectionner "Demande de soutien à la DT" dans "type de demandes", puis remplir le formulaire informatisé via un lien accessible sur le site <https://sigap.cnrs.fr>.
- Vous aurez la possibilité de modifier votre demande jusqu'au 21/09 à 12h en vous reconnectant à <https://sigap.cnrs.fr>.
- Comme pour l'AO 2017, le CNES allouera un budget 2018 spécifique en soutien à la préparation et à l'exploitation scientifique des missions Gaia et JWST. **Si votre demande concerne ces missions, il est impératif de bien le mentionner dans le dossier scientifique et de chiffrer en répondant à la requête du formulaire informatisé ce qui émerge au soutien scientifique à Gaia et/ou JWST.**

La note de cadrage, l'appel à projet du PNCG et les documents de la direction sont également disponibles sur le site de l'INSU <http://www.insu.cnrs.fr/node/6672>.

## **Objectif de l'Appel d'Offres 2018 pour le PNCG :**

Le PNCG soutiendra en priorité des projets scientifiques sur les thèmes suivants :

### 1- Le modèle d'Univers

- Le modèle cosmologique et ses paramètres
- Univers primordial (baryogénèse, inflation ...) et Fond Diffus Cosmologique
- Nature de la Matière Noire et Energie Noire
- Théorie de la gravitation

### 2- Formation et évolution des grandes structures

- Cosmic Web, distribution des baryons et de la matière Noire à grande échelle et son évolution
- Milieu intergalactique
- Groupe et amas de galaxies
- Grands vides
- Réionisation

### 3- Formation et évolution des galaxies

- Les premières galaxies
- Propriétés statistiques des galaxies
- Physique de la croissance des galaxies
- Lien avec l'environnement

### 4- Galaxies du Groupe Local et Archéologie Galactique

- Lien de la formation stellaire avec le milieu interstellaire
- Populations stellaires
- Enrichissement chimique et gaz primordial
- Dynamique galactique et matière noire

Conformément aux directives de l'INSU, il est fortement encouragé de regrouper les demandes entre équipes complémentaires autour de projets communs. Le PNCG soutiendra des opérations dont l'objectif scientifique est bien ciblé. De plus, il est rappelé que la qualité et la clarté de la présentation du projet sont essentielles. Au-delà de la justification scientifique du projet, il est important de présenter un volet financier crédible et d'évaluer correctement les ressources humaines (en ETP) affectées au projet. Tous ces critères seront examinés et pris en compte de manière stricte lors de l'évaluation des demandes par le Conseil Scientifique. En particulier, le Conseil Scientifique du PNCG ne pourra modifier de plus d'un facteur 2 le montant de la demande ; autrement dit, une demande jugée sur- (ou sous-) évaluée de plus d'un facteur 2 sera éliminée.

Le PNCG insiste sur l'importance de fournir, dans le cas d'une demande pluri-annuelle, un bilan détaillé de l'état d'avancement du projet et de l'utilisation du financement déjà attribué en 2016. Les motivations du projet, en revanche, pourront n'être rappelées que de manière succincte.

Les projets instrumentaux innovants pourront être soutenus, particulièrement s'ils impliquent des collaborations nationales ou internationales permettant de développer les thèmes prioritaires ci-dessus. Seront considérés également les projets de création ou développement de groupes de simulations numériques sur les thèmes prioritaires. Les projets visant à la mise à disposition de tous de bases de données observationnelles et théoriques sur les thèmes prioritaires, à l'exploitation compétitive des grands instruments (sol/spatial), seront soutenus.

Les propositions de colloques, ateliers, écoles ou rencontres seront aussi favorisées pour permettre

les échanges et les collaborations, et pour permettre aux projets fédérateurs d'émerger. Le PNCG réservera environ 20k€ sur son budget, dédié à ces opérations (soit environ 10% de son budget total).

Une partie des ressources du programme sera aussi réservée au financement d'invitations de chercheurs étrangers sur des périodes s'étendant jusqu'à 8 semaines. À noter cependant que le PNCG n'a pas vocation à financer unilatéralement des collaborations internationales. La demande financière de missions liées à ce type de collaborations doit comprendre un bilan du partage des dépenses envisagées.

Les demandes de missions sur télescopes étrangers (participation à la mission sous forme de voyages) pourront être prises en charge à condition qu'elles relèvent d'un des thèmes prioritaires du PNCG. Même si les attributions de temps ne sont pas connues au moment de la réponse à l'appel d'offres, elles devront faire l'objet d'une demande afin de prévoir le budget correspondant qui ne sera attribué qu'avec la confirmation d'attribution du temps d'observation. Aucune demande ultérieure ne pourra être financée.

**Ne seront pas financés :**

- les missions d'accompagnement des TGE (par exemple TCFH, IRAM, ESO),
- les dépenses d'environnement, en particulier d'installation des étudiants (portables etc.)
- les frais de publication
- les demandes de financement de personnel.